

TRIER c'est bien, RÉDUIRE c'est mieux !



GUIDE DU PARTICULIER

À CONSERVER

Au restaurant, demander à repartir avec ce que l'on a pas mangé, acheter un composteur grâce à l'aide de 15 € du SIMER, opter pour les couches lavables pour le petit dernier...

Chacun peut choisir des gestes simples qui lui permettent au quotidien de réduire ses déchets !



Les Textiles, Chaussures et Linge de maison

Quel que soit leur état, même abimés vous pouvez les déposer dans une borne TLC. Ils doivent être propres et secs rassemblés dans un sac et les chaussures liées par paire.



En fonction de leur état, les TLC triés sont soit réutilisés, soit recyclés. Pour en savoir plus sur le devenir des TLC collectés : www.lafibredutri.fr



Liste des points d'apport volontaire sur : www.lafibredutri.fr/carto

Les objets ou meubles en bon état

En plus des brocantes, de la revente sur internet ou du don (associations locales, amis, voisins), retrouvez les « ESPACES DON » dans les déchèteries de Millac, Chauvigny, Montmorillon, Verrières, Usson-du-Poitou.



Une fois réparés ou nettoyés par les salariés de Corbeau Blanc, ces objets sont mis en vente à bas prix à la recyclerie.



TRIER À LA MAISON

Les emballages recyclables et les papiers



tous les papiers



les pots, les barquettes
les films souples



les cartonnettes



*Un trieur sachant trier...
Laissez les bouchons vissés sur les bouteilles*



les flacons
les bouteilles



les métaux

Les emballages en verre recyclables

 Le verre est recyclable à l'infini



les pots



les bocaux



les bouteilles

*Un trieur sachant trier...
Retirez les bouchons avant de les déposer dans la borne à verre*



Les déchets compostables

*Un trieur sachant trier...
Vous pouvez aussi y mettre votre journal*



les déchets de jardin



les déchets de cuisine

 Ils seront recyclés en nouveaux objets ou matériaux

TRIER À LA DÉCHÈTERIE

Le mode d'emploi

➔ L'accès est réservé aux habitants du territoire SIMER s'acquittant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

➔ Présentez-vous au plus tard 15 min avant l'heure de fermeture.

➔ Pour des dépôts supérieurs à 5 m³, contactez votre déchèterie avant de vous y rendre.

➔ Adressez-vous à un agent et respectez les consignes de tri qu'il vous indique.

➔ Les agents présents en déchèterie sont là pour vous délivrer les bonnes consignes de tri et assurer la sécurité sur le site.



Un trieur sachant trier...

➔ organisez votre coffre ou remorque

➔ en cas de doute, demandez au gardien

➔ avec le sourire, c'est encore mieux !

Les déchets refusés

- ✗ ordures ménagères,
- ✗ médicaments,
- ✗ amiante,
- ✗ pneus agricoles et poids lourds,
- ✗ éléments entiers de véhicules,
- ✗ produits explosifs ou radioactifs,
- ✗ déchets putrescibles à l'exception des déchets de jardin.



Les déchets acceptés*



Les déchets de la benne «non valorisés» seront enfouis, les autres seront recyclés.

➔ RETROUVEZ LES HORAIRES SUR WWW.SIMER86.FR

*la liste des déchets acceptés peut varier d'une déchèterie à l'autre



MES INFOS PRATIQUES

Mes jours de collecte



Sacs noirs

- lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi
- vendredi



Sacs blancs

- lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi
- vendredi

matin après-midi

➔ *Pensez à sortir vos sacs la veille pour collecte le matin, avant midi pour une collecte l'après-midi*

➔ *Je vais chercher mes sacs en déchèterie avec ma carte d'obtention de sacs*

Mes contacts utiles



Service public de prévention et de gestion des déchets
Eco-Pôle - La Poudrerie
86320 SILLARS



05 49 91 96 42



Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



ecopole@simer86.fr



© Sébastien Laval - Raphael de Bengy ADEME - Eco TLC - version2017